

L'École Nationale Supérieure de Paysage  
recrute un  
Chargé d'enseignement à mi-temps en arts (F/H)  
(Versailles – Yvelines)

<p>Catégorie : A Quotité : 50%, soit 192 heures équivalent TD</p> <p>Poste ouvert aux contractuels dans le cadre d'un CDD d'un an</p> <p>Prise de Poste : 1<sup>er</sup> septembre 2023</p> <p>Date limite de candidature :</p> <p>Grade de référence : Maître de conférences</p>	
<p>Présentation de l'environnement professionnel</p>	<p>Établissement public administratif national d'enseignement supérieur sous tutelle du Ministère chargé de l'agriculture, l'École Nationale Supérieure de Paysage (ENSP) forme des paysagistes concepteurs. Outre la mission de formation initiale, l'ENSP assure des actions de formation continue pour un public extérieur et conduit des actions de recherche dans ses thématiques.</p> <p>L'établissement est implanté sur le site historique du Potager du Roi, à Versailles, dont il assure la gestion, la conservation et la valorisation. Il dispose également d'un site de formation et de recherche à Marseille.</p> <p><a href="http://www.ecole-paysage.fr">www.ecole-paysage.fr</a></p> <p>Le poste est basé à Versailles.</p> <p>L'école assure la formation paysagistes concepteurs qui seront titulaires du Diplôme d'Etat de Paysagiste (DEP). Depuis la rentrée 2020-2021, la mise en place progressive d'un cycle préparatoire aux études de paysage modifie le cursus actuel de l'école en ajoutant 2 années post baccalauréat :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- La 1<sup>ère</sup> année Art-Paysage-Architecture (APA), en commun avec l'école d'art de Cergy et l'école d'architecture de Versailles,</li><li>-La 2<sup>e</sup> année est une année de classe préparatoire aux études de paysage (CPEP) propre à l'ENSP qui prépare et amorce l'entrée en cycle DEP au niveau licence 3.</li></ul>

	<p>L'école intervient dans différents cursus de formation initiale (niveau master et niveau doctoral) et continue (certificat d'études supérieures en paysage ; formation des concepteurs de jardins dans le paysage, notamment).</p> <p>Une spécificité forte de l'ENSP est l'enseignement et l'apprentissage du projet de paysage. En dehors des enseignants permanents, l'école fait appel à des professionnels et spécialistes qui constituent l'une des forces de l'ENSP. Près de 300 professionnels participent à la pédagogie, reflétant la richesse de la formation.</p> <p>L'école a une activité de recherche, hébergée au sein du LAREP (laboratoire de recherche en projet de paysage), qui abrite 33 chercheurs, enseignants chercheurs et doctorants. Les orientations de recherche sont précisées à l'adresse (<a href="http://www.ecole-paysage.fr/site/recherche_fr/">http://www.ecole-paysage.fr/site/recherche fr/</a>)</p>
<p><b>Objectifs du poste</b></p>	<p>Cette activité d'enseignement représente 192h équivalent TD de face à face élèves. La pédagogie développée s'inscrit dans le cycle préparatoire et dans le cycle Diplôme d'Etat de Paysagiste :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Art-Paysage-Architecture (L1)</li> <li>- Cours Préparatoire aux Etudes en Paysage (L2)</li> <li>- DEP1, DEP2 et DEP3 (M1/M2).</li> </ul> <p>La capacité à conduire une pédagogie solide, innovante et expérimentale et à développer des transversalités entre l'enseignement artistique et les autres enseignements dispensés à l'ENSP (projet de paysage, écologie, sciences humaines et sociales, technique) est une demande forte.</p>
<p><b>Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter</b></p>	<p><u>1. Encadrement d'ateliers</u></p> <p>Les ateliers, d'une durée de 1 à 5 journées successives, sont répartis de manière irrégulière au cours de l'année. Ils font partie de séquences pédagogiques impliquant d'autres disciplines. Les étudiants sont guidés dans l'acquisition d'un regard critique et inventif sur le paysage, et invités à réaliser des propositions artistiques en lien étroit avec des contextes de toute nature : urbains et périurbains, ruraux, forestiers, industriels... L'expérience concrète du terrain est jugée fondamentale. En mettant l'accent sur le processus de création, l'enseignant développera en particulier les pratiques suivantes :</p>

- l'écriture, en articulation étroite avec les expressions graphiques, photographiques et performatives : il s'agira d'encourager un art de la description des formes objectives du paysage, mais aussi les écarts poétiques et littéraires ouvrant largement sur les domaines de l'imaginaire.

- l'expression directe en public : performance, chorégraphie, promenade, lecture...

- la création sonore : mise en forme d'archives et d'enregistrement, pièces radiophoniques, diffusion in situ ...

L'enseignant bénéficiera pour cela de l'appui d'artistes invité(e)s (vacataires), qui partageront avec les étudiant(e)s leurs démarches et compétences singulières.

## 2. Histoire de l'art

Avec l'appui d'intervenants vacataires, l'enseignant(e) préparera des cours ponctuels d'histoire de l'art et organisera des visites d'expositions, en particulier dans le champ de l'art contemporain.

## 3. Voyages pédagogiques

L'enseignant(e) participera à l'organisation et à l'encadrement de voyages pédagogiques.

## 4. Suivi des mémoires de niveau M2 :

En étroite coordination avec les enseignants des autres disciplines, l'enseignant(e) encadrera des mémoires « Parcours art », qui proposent de développer une recherche appliquée aux problématiques paysagères par les moyens propres aux champs artistiques.

## 5. Activités d'organisation et de coordination :

- participation à la coordination du département des Arts : programmation des ateliers, invitation d'intervenants, évaluations des étudiants.

- participation à la vie de l'école : réunions pédagogiques, réunions d'information, instances représentatives, partenariats avec d'autres écoles et institutions.

- participation aux réflexions sur la pédagogie, en lien avec les autres départements (Projet de paysage, Technique, Sciences humaines et sociales, Ecologie), dans un souci permanent d'échanges, de collaborations et de transversalités. A ce titre, l'enseignant pourra intégrer différents groupes de travail, instances décisionnelles ou

	<p>consultatives notamment dans le cadre de la refonte du parcours de formation et du nouveau projet d'établissement.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- participation aux opérations de recrutement national (JPO, concours, recrutement sur titres...) et internationales.</li> <li>- participation à l'inscription de l'école dans son environnement de recherche artistique, scientifique et universitaire.</li> <li>- participation, en lien avec la Direction de la communication des mécénats et des partenariats, aux opérations de valorisation des travaux des étudiants.</li> <li>- participation, en étroite collaboration avec la Direction de l'enseignement et de la vie étudiante, à l'accompagnement des étudiants qui pourraient rencontrer des difficultés dans leur parcours de formation : assiduité, handicap, difficultés d'apprentissage...</li> </ul>
<b>Profil recherché / compétences attendues</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DNSEP ou formation équivalente (niveau M2) à caractère artistique, ou diplôme de Paysagiste concepteur</li> <li>- Pratique artistique professionnelle en cours, dans le champ de l'art contemporain, cohérente avec les centres d'intérêt de l'Ecole Nationale Supérieure de Paysage</li> <li>- Expérience confirmée dans le domaine de l'écriture</li> <li>- Expérience pédagogique, goût pour l'interdisciplinarité</li> <li>- Qualités relationnelles et forte aptitude pour le travail en équipe</li> <li>- Compétences de coordination et d'organisation</li> <li>- Connaissance de l'art moderne et contemporain, familiarité avec les réseaux professionnels</li> <li>- Maîtrise de l'anglais courant parlé et écrit.</li> </ul>
<b>Renseignements sur l'emploi</b>	<p><b>Personnes à contacter :</b></p> <p>Alexandra BONNET, Directrice,  <a href="mailto:g.gardarein@ecole-paysage.fr">g.gardarein@ecole-paysage.fr</a></p> <p>Olivier MARTY, Responsable du département arts  o.marty@ecole-paysage.fr</p> <p>Et pour les questions relatives aux contrats,  Xavier FOUCAT, Directeur des Ressources Humaines,  <a href="mailto:x.foucat@ecole-paysage.fr">x.foucat@ecole-paysage.fr</a></p>
<b>Modalités de candidature</b>	<p>Les dossiers de candidature sont composés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'un Curriculum-Vitae,</li> <li>- d'une lettre de motivation d'une page,</li> <li>- d'une documentation sur les travaux personnels : publications, expositions, collaborations (...),</li> <li>- d'une présentation des expériences pédagogiques et éventuellement d'une note de positionnement pédagogique en lien avec le profil du poste (trois pages A4 maximum)</li> <li>- des 3 derniers bulletins de salaire</li> </ul>

Ils doivent être adressés par messagerie électronique  
uniquement à l'adresse :

[recrutement@ecole-paysage.fr](mailto:recrutement@ecole-paysage.fr)